

Une multiplication de sites et d'offres sur le net

Le dernier né sur la toile offre un choix de "pack" de 3,50 à 250 par mois pour contester les PV, conserver ses points et son permis.

Des avocats qui proposent leurs services sur internet, des sites à foison qui prétendent tirer d'affaire les conducteurs dont le permis ne tient plus que par un fil, l'automobiliste est devenu une cible de choix . Dernier né sur la toile : solutions-permis. com qui promet de "contester efficacement les infractions" , mieux de "garantir aux automobilistes la possibilité de conserver leur permis en toute légalité". De quoi séduire des milliers et des milliers de Français terrorisés à l'idée de devoir se passer brutalement de leur véhicule ou qui espèrent faire sauter leurs PV. Il est vrai que Corinne Lauret, fondatrice du site, n'en est pas à son coup d'essai. Déjà bien implantée sur le créneau avec "sauver mon permis", "un site d'urgence", elle explique qu'il s'agit cette fois de "regrouper toutes les solutions possibles pour agir à titre préventif et éviter d'en arriver à la suppression du permis". De 3,50 à 250 par mois HT , vous pouvez mettre dans votre "panier" quelques lettres type de contestation de PV jusqu'à la gamme de services la plus complète. Cela va du recours à un avocat qui par "un jeu de procédure vous permet de

garder votre permis pendant deux ans, ce qui vous laisse le temps de suivre un stage pour récupérer des points" jusqu'à la location de voiture en cas d'annulation de permis, à un "SOS crevaison" ou fourrière. Promesses aussi coûteuses qu'alléchantes pour les automobilistes qui flirtent souvent avec la ligne blanche. Mais attention au piège. "En réalité, les risques de perdre complètement ses points sont assez minimes. Sur 40 millions d'automobilistes, 100 000 seulement n'ont plus de permis" fait remarquer le responsable de l'Automobile club de Provence qui met en garde les usagers contre toutes les propositions mirifiques qui fleurissent sur le net. "Des avocats demandent jusqu'à 5 000 ou 6 000 d'honoraires alors que des associations comme la nôtre proposent pour 60 par an une assistance juridique". La fondatrice du site rétorque que le pack à 250 est "réservé à une certaine clientèle qui roule énormément". Et si, au volant, la meilleure des assurances restait la vigilance. D. A.